

Des avancées sociales, un discours de vérité et pas de promesse en l'air !

Côté CSE AKKA, la CFDT s'engage pour vous ! ([Plus de détails](#))

La CFDT a tout mis en œuvre pour que les salariés bénéficient de nombreux avantages :

- Participation aux activités sportives et culturelles,
- Bons cadeaux pour les heureux événements,
- Billetterie subventionnée,
- Cartes cadeaux à Noël,
- Chèques vacances,
- Afterworks conviviaux.

CFDT, LE SYNDICAT QUI AVANCE



Côté syndical, des avancées concrètes pour tous !

La CFDT a signé plusieurs accords importants qui ont permis d'harmoniser les statuts au sein d'AKKODIS et d'apporter de nouveaux avantages significatifs pour les salariés :



NAO 2024 : ([Plus de détails](#))

- Amélioration du nombre de salariés augmentés,
- 3,5 % d'augmentation individuelle, en moyenne, dès la première année, adressant 65 % des salariés éligibles,
- 0,2 % pour l'égalité hommes/femmes,
- Passage du ticket restaurant à 10 €,
- 100 € par mois pour les salariés en grand déplacement,
- Monétisation de 3 jours de RTT,
- Etc.

Egalité Pro et Qualité de Vie au Travail (QVT) :

- 400 € d'indemnité kilométrique vélo cumulable avec les transports en commun, ([Plus de détails](#))
- 200€ pour l'utilisation d'un véhicule électrique,
- Soutien aux victimes de violences conjugales,
- Amélioration des jours enfants malades et des congés exceptionnels ([Plus de détails](#))
- Etc. ([Visualiser l'accord QVTC](#))

Abonnez-vous à
la newsletter

[En cliquant ici
\(https://cfdt-akkodis.fr/\)](https://cfdt-akkodis.fr/)

Réaliste et engagée, la CFDT ne signe que les accords qui permettent de réelles avancées pour les salariés. La CFDT ne reste jamais bloquée sur des mesures impossibles à obtenir. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.